

LETTRE
AUX ACTIONNAIRES
04.2025

INTERPAPERMS

Chers toutes et tous,

Cette première lettre aux actionnaires de l'année nous permet de revenir vers vous sur les temps forts de notre activité 2024 et de ce début d'année 2025.

Dans un contexte économique moins porteur qu'au cours des derniers exercices, notre Société aura réalisé une très solide performance marquée par une croissance parfaitement en ligne avec nos prévisions, par une rentabilité opérationnelle record, supérieure à 20% et par les excellents débuts de la Maison Lacoste.

Comme vous l'avez également constaté au cours des dernières semaines, ou le découvrirez en lisant ces quelques pages, notre Société s'est montrée très dynamique en faisant l'acquisition des parfums Off-White™ et Goutal Paris ou en prolongeant notre partenariat avec la marque américaine Coach.

Si j'ajoute les nombreux lancements stratégiques prévus sur 2025 sur la plupart de nos marques, vous comprendrez que notre Groupe ne manque pas de projets.

Mais il n'est d'ambitions qui ne se visent sans la contribution de chacun, alors Interparfums aura prochainement besoin de vous...

Vous le savez, nous avons créé en 2022 un Comité consultatif des actionnaires individuels afin de progresser dans notre communication.

Grâce au concours précieux de nos 12 membres, nous avons pu faire évoluer notre dispositif. Nous diffusons désormais deux lettres aux actionnaires par an. Nous avons également choisi de mettre davantage l'accent sur nos savoir-faire ou notre stratégie de croissance. De même, nous avons amélioré la logistique autour de l'organisation de notre Assemblée générale...

Tout cela a été permis grâce à ce Comité et à la contribution de nos membres, et je tiens à les remercier pour cela.

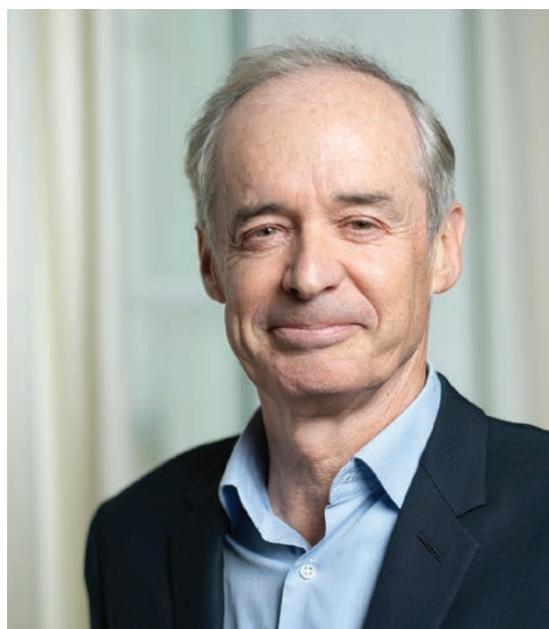
Conformément à notre politique en matière de gouvernance, et comme nous le faisons pour nos administrateurs, nous avons choisi d'avoir désormais des membres dont les mandats n'ont pas la même échéance. En d'autres termes, nous allons renouveler certains membres et faire évoluer 25% de notre Comité.

Nous procéderons donc, au début de l'été, à un nouvel appel à candidatures afin que de nouvelles personnes, de nouvelles idées et de nouvelles envies puissent nous aider à nous améliorer encore dans notre communication financière.

J'espère que vous serez nombreux et n'aurez aucune hésitation à postuler car je sais que chacun et chacune d'entre vous pourront nous être utiles dans cette aspiration à progresser.

Je vous remercie par avance.
Amitiés,

Philippe Santi
Directeur Général Délégué



FAITS MARQUANTS 2025

JANVIER

— Lancement de *Jimmy Choo Man Extreme*

Synonyme d'aventure et de liberté, cette nouvelle eau de parfum a été imaginée pour les hommes audacieux qui écrivent leur destin à travers de nouvelles expériences, fortes en sensations.

— Lancement de *Kate Spade Chérie je t'aime*

D'une grande tendresse, *Kate Spade Chérie je t'aime* est composé comme un hymne à l'amour. Cette eau de parfum est une invitation à vivre sa vie avec passion dans un tourbillon de danse et de romance à travers Paris qui s'achève sur les toits, surplombant la ville de l'amour.

— Lancement de *Coach For Men Eau de Parfum*

Coach présente le nouveau parfum audacieux pour hommes, inspiré de toutes les facettes uniques qui définissent leurs personnalités.

— Lancement de *Rochas Audace*

La femme *Rochas Audace* : Faire de son feu intérieur le carburant de ses ambitions. Oser occuper l'époque comme elle l'entend et défier les conventions. Embrasser pleinement son identité et ne jamais renoncer à sa place. Transformer sa détermination en force, et sa féminité en expression de sa liberté.

FÉVRIER

— Lancement d'*Eau de Rochas Nérolé Azur*

Après *Eau de Rochas Citron Soleil* et *Eau de Rochas Orange Horizon*, l'histoire continue : Rochas dévoile son nouveau parfum *Eau de Rochas Nérolé Azur*, une rêverie olfactive entre ciel et mer.

— Lancement de *Moonlight Cherry* de la *Collection Extraordinaire* de Van Cleef & Arpels

La cerise est au cœur d'une nouvelle création tout en contrastes. Van Cleef & Arpels dévoile ainsi *Moonlight Cherry*, une eau de parfum aussi mystérieuse que captivante.

MARS

— Lancement de *Star Oud* de la collection Montblanc

Star Oud incarne l'héritage de Montblanc. Ce parfum saisit l'essence même de Montblanc, son élégance et son dévouement au luxe, couronnant à merveille la collection lancée en 2024.

— Réalisation de l'enquête « Engagement des collaborateurs »

La seconde enquête réalisée, sur un périmètre Groupe, s'est clôturée sur un taux de participation de 82,5% et sur un taux de recommandation de 91,4%. Tous les résultats sont en progression, quelle que soit la thématique traitée.

— Nouvelle progression de la notation MSCI

Interparfums améliore une fois de plus la reconnaissance de sa performance par MSCI avec l'obtention d'une note A, illustrant la tenue de sa trajectoire de progrès en matière d'ESG.

— Prolongation de la licence Coach

Les sociétés Coach et Interparfums ont décidé d'étendre leur partenariat pour une nouvelle période de 5 ans, portant ainsi la licence jusqu'au 30 juin 2031.

— Acquisition de la marque Goutal

Le 18 mars, Interparfums a annoncé l'acquisition de la marque Goutal. La Société développera la marque à partir de 2026. L'acquisition de la marque Goutal s'inscrit dans notre stratégie d'élargissement de l'offre produits vers la Haute Parfumerie.



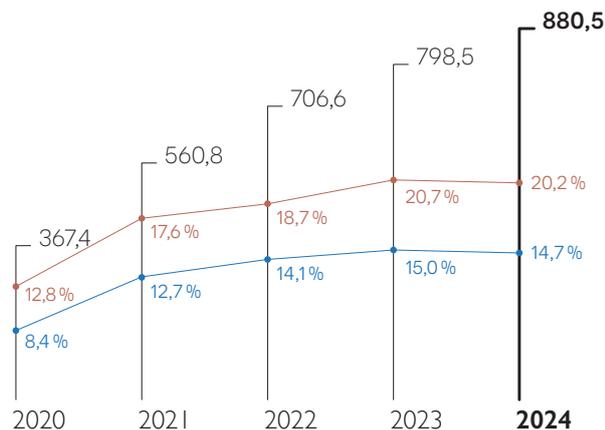
CHIFFRES CLÉS

UNE CROISSANCE RECORD DU CHIFFRE D'AFFAIRES AVEC UN RÉSULTAT OPÉRATIONNEL EN AMÉLIORATION

Le chiffre d'affaires a montré une forte progression entre 2020 et 2024, passant de 367 millions d'euros en 2020 à 880 millions d'euros en 2024, soit une hausse de près de 140 % en quatre ans. Cette évolution démontre la solidité de la stratégie de croissance du Groupe, qui repose sur des lancements dynamiques et sur l'expansion de son portefeuille de marques. L'année 2024 est marquée par un fort développement d'activités, qui peut être attribué à l'intégration réussie de la Maison Lacoste, ainsi qu'à la solidité des marques déjà présentes dans le portefeuille.

La profitabilité opérationnelle a également augmenté, passant de 12,8 % en 2020 à 20,2 % en 2024, ce qui montre que le Groupe a su améliorer sa gestion des coûts et sa rentabilité, dans un environnement difficile et des marchés exigeants en termes d'investissements marketing.

La marge nette suit les évolutions de la marge opérationnelle. Malgré une légère baisse de 0,2 point entre 2023 et 2024, celle-ci demeure à un niveau élevé, soulignant la solidité financière importante de la société et la gestion efficace de ses ressources.



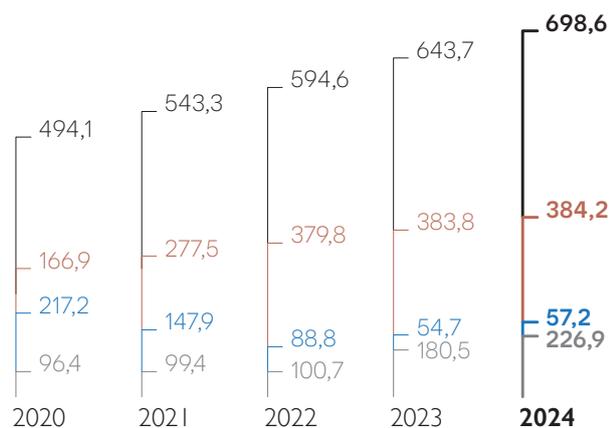
- Chiffre d'affaires (M€)
- Résultat Opérationnel en % du chiffre d'affaires
- Résultat Net en % du chiffre d'affaires

UNE SOLIDITÉ FINANCIÈRE REMARQUABLE

Les capitaux propres représentent désormais 66 % du total du bilan 2024. L'augmentation des capitaux propres est un signe positif de rentabilité et de gestion efficace, offrant au Groupe une meilleure base pour financer ses projets futurs sans avoir à s'endetter excessivement.

La hausse du BFR de 46 millions d'euros s'explique principalement par l'augmentation des stocks, liée à l'allongement des délais d'approvisionnement des années passées bien que la tendance s'améliore dans la deuxième moitié de l'année 2024. Interparfums vise à maintenir un stock élevé de produits finis pour répondre rapidement aux demandes des clients, notamment avec la reprise de la distribution des parfums Lacoste.

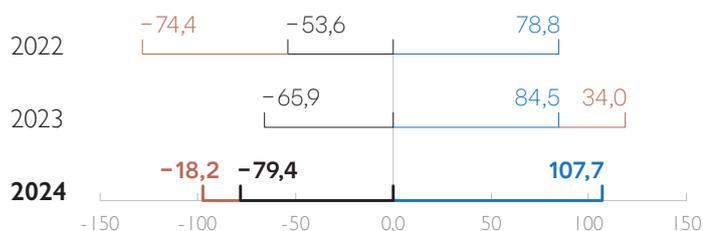
La trésorerie nette est en légère hausse malgré l'augmentation du BFR grâce à l'ouverture d'un nouveau prêt de 40 millions d'euros pour financer la deuxième partie du droit d'entrée de la licence Lacoste et l'acquisition de la marque Off-White™ dans les parfums et produits en classe 3.



- Capitaux propres (M€)
- Immobilisations corporelles et incorporelles (M€)
- Trésorerie nette (M€)
- BFR (M€)

UNE FORTE GÉNÉRATION DE LIQUIDITÉS ISSUES DES OPÉRATIONS QUI PERMET DE FINANCER UNE POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES ATTRACTIVE

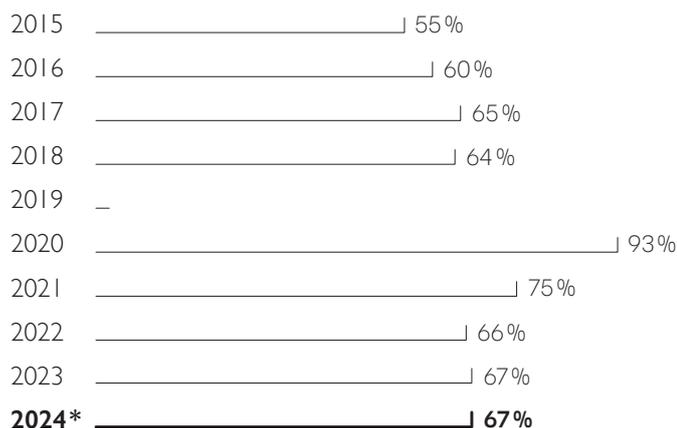
Le groupe Interparfums démontre de manière claire et convaincante sa capacité à transformer sa croissance soutenue et sa rentabilité solide en flux de trésorerie opérationnels, témoignant ainsi d'une gestion efficace de ses ressources. Cette performance lui permet, non seulement de renforcer sa position financière, mais aussi de maintenir une politique de distribution de dividendes particulièrement généreuse, bénéficiant ainsi à ses actionnaires tout en assurant une stabilité et une pérennité à long terme.



— Dividendes versés aux actionnaires (M€)
 — Flux net lié aux opérations d'investissement (M€)
 — Flux net lié aux opérations d'exploitation (M€)

En 2019, aucun dividende n'a été versé par mesure de précaution face au début de la crise du Covid et le Groupe a choisi de compenser cette absence de distribution en 2020.

À partir de 2022, la politique de distribution de dividendes est stable. Après des années d'incertitude marquées par la crise du Covid, le Groupe revient à une distribution plus équilibrée et régulière, visant à faire bénéficier à ses actionnaires de sa croissance, sans compromettre ses réserves financières.



— Pay-out (Dividende/Résultat net)
 * estimé

PERSPECTIVES 2025

En 2025, nous comptons bien poursuivre notre croissance sur la base d'un objectif de chiffre d'affaires désormais compris entre 930 et 935 millions d'euros, qui tient compte de l'appréciation récente du Dollar Américain.

BOURSE

DIVIDENDES ET ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

La politique de distribution du dividende, mise en place depuis 1998 permet d'assurer une rémunération aux actionnaires, tout en les associant à la croissance du Groupe.

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale une distribution de dividendes de 1,15 € par action au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, pour la 25^e année consécutive, une attribution gratuite d'actions a été réalisée en juin 2024 à raison d'une action attribuée pour dix actions détenues.

Pour la 26^e année, une attribution gratuite d'actions sera réalisée en juin 2025, là encore à raison d'une action attribuée pour dix actions détenues.

ACTIONNARIAT 2024

Interparfums compte près de 28 000 actionnaires personnes physiques à son capital et 1 500 personnes morales (dont la moitié sont étrangères).

PROCHAINES PUBLICATIONS

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2025
24 avril 2025

Chiffre d'affaires du 2^e trimestre 2025
24 juillet 2025

Résultats semestriels 2025
9 septembre 2025

Lettre aux actionnaires
Mi-octobre 2025

Chiffre d'affaires du 3^e trimestre 2025
Fin octobre 2025

Perspectives 2026
Mi-novembre 2025

Chiffre d'affaires de l'année 2025
Fin janvier 2026

Résultats annuels 2025
Fin février 2026

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION INTERPARFUMS ET DU SBF 120



Cours de bourse au 26/03/2025 : **41,20 €**
Capitalisation boursière au 26/03/2025 : **3 140 M€**

Variation depuis le 01/01/2025 : **+ 2%**
Variation depuis le 01/01/2020 : **+ 79%**
Variation depuis le 01/01/2015 : **+ 368%**

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Les problématiques en matière de RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises, prennent une part croissante dans la vie des entreprises et de leurs collaborateurs, à la fois à titre professionnel mais aussi à titre personnel.

Depuis 2021, après avoir fait un diagnostic en matière de pratiques RSE, qui a démontré des lignes de force au niveau social et en termes de gouvernance, nous avons engagé, au regard de notre taille et de nos moyens, l'étape de mesure de notre empreinte carbone avant la formalisation d'une trajectoire bas carbone qui sera validée par la SBTi (*Science Based Target initiative*) auprès de laquelle s'est engagé le Groupe fin 2023. Un plan de transition va également être défini courant 2025.

Par ailleurs, une dimension « éco-conception optimisée » a été intégrée au développement de nos produits. Ce qui veut dire, notamment :

- utiliser de plus en plus de matériaux avec de moins en moins d'impacts sur l'environnement tout au long de leurs cycles de vie ;
- réduire le poids et les dimensions dans le verre, le carton et le plastique ;
- remplacer certains matériaux par des produits recyclés ou biosourcés ;
- améliorer le potentiel de recyclage de nos produits, sous réserve du bon geste de tri des utilisateurs et de la disponibilité des filières adéquates dans les pays concernés.

Avec l'aide de la Direction Développement Durable, cette démarche est portée par la Direction Supply Chain & Opérations et ses équipes, tant au niveau des packaging primaires et secondaires, des jus, de la PLV (Publicité sur Lieu de Vente), que de la chaîne logistique.

Par ailleurs, une stratégie RSE exhaustive et pragmatique a été construite, s'inscrivant dans le cadre du référentiel reconnu et communément utilisé des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Le reporting en matière de climat suit les recommandations de la TCFD (*Task Force on Climate-Related Financial Disclosure*).

Afin de traiter et répondre à toutes ces problématiques, un Comité exécutif RSE, composé de l'ensemble des parties prenantes internes, a été mis en place : la Direction Financière, la Direction des Ressources Humaines pour le social, la Direction Juridique pour la gouvernance et l'éthique des affaires et la Direction Supply Chain & Opérations pour l'environnement. Ainsi que la Direction de la Communication et le Service des relations avec les actionnaires. Ce Comité est animé par Muriel Buiatti, en charge de la Direction Développement Durable, avec pour mandat de pratiquer la « RSE pour de vrai » et non le « *greenwashing* » comme bon nombre de sociétés.

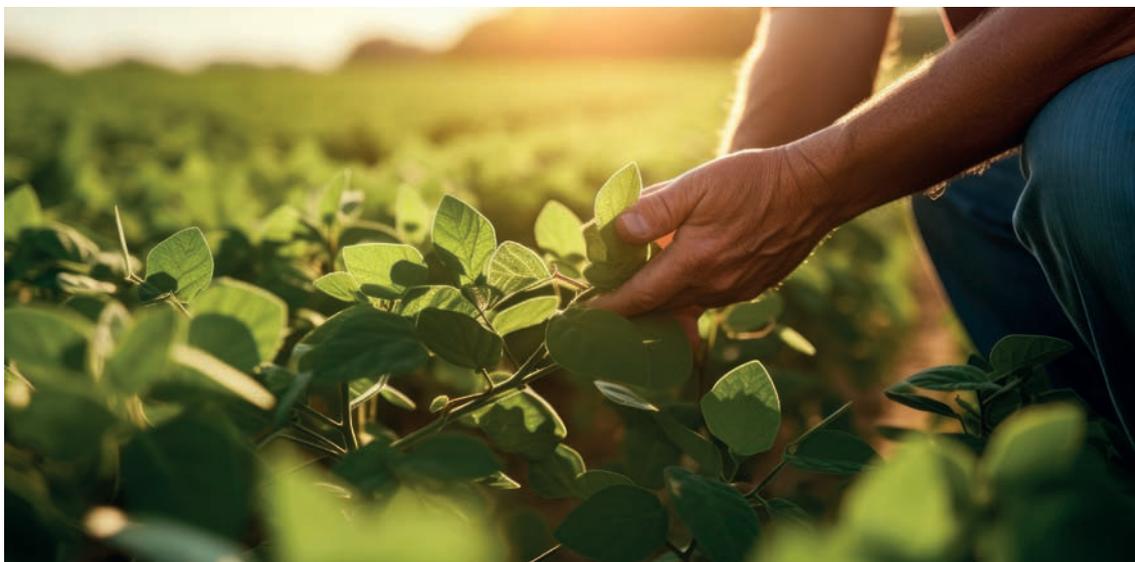
Cette stratégie et ce plan d'actions ont été soumis au Président-Directeur Général et à l'approbation du Conseil d'administration.

En 2024, pour renforcer la gouvernance, un Comité RSE, présidé par Caroline Renoux, nouvellement nommée administratrice, a été créé et a la charge de suivre et de valider les plans d'action avant de les porter au sein du Conseil d'administration.

Ce Comité RSE a validé la matrice de double matérialité qui est une étape structurante dans l'identification de nos impacts, risques et opportunités. Ces derniers serviront d'ossature à notre prochain reporting ESG afin d'aligner nos pratiques en la matière sur celles de nos pairs.

L'ensemble des actions conduites nous a permis d'améliorer notre performance extra-financière, comme l'attestent les notes attribuées par les agences Sustainalytics, Ethifinance et MSCI.

Nous inscrivons l'avenir ESG d'Interparfums dans une démarche d'amélioration continue qui s'affranchit d'un contexte toujours plus complexe, notamment au niveau de la réglementation.



COMMENT DEVENIR ACTIONNAIRE D'INTERPARFUMS ?

1) AU PORTEUR

Vous n'êtes pas inscrit(e) sur les registres de la société Interparfums. Votre intermédiaire financier détient votre compte-titres et est votre seul interlocuteur. Il est le seul à percevoir les droits de garde et à pouvoir vous identifier.

Avantages

- Simplicité et rapidité d'exécution des ordres d'achats ou de vente transmis
- Possibilité de regrouper tous les titres de votre portefeuille chez un seul intermédiaire financier.

Interparfums est autorisé à faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres qui lui confèrent le droit de vote dans ses assemblées d'actionnaires.

2) AU NOMINATIF PUR

Pour inscrire ou convertir des titres Interparfums au nominatif pur, vous devez transférer les titres chez CIC – Middle Office Émetteur – 6 avenue de Provence 75452 Paris Cedex 9 – Tél. : 01 53 48 80 10/Email : 34318@cic.fr. Vous êtes inscrit(e) directement sur les registres de la société et vos titres sont inscrits sur un compte-titre ouvert chez CIC Market Solutions qui sera votre seul interlocuteur.

Avantages

- Exonération totale des droits de garde et de gestion.
- Une information personnalisée : envoi par la Société de la convocation à l'Assemblée générale, de la carte d'admission et de toute information concernant les opérations sur titre.
- Droit de vote double en Assemblée générale après trois ans de détention.
- Envoi d'un Imprimé Fiscal Unique (IFU) comportant le montant des cessions et des plus-values de cessions de vos titres Interparfums.

3) AU NOMINATIF ADMINISTRÉ

Pour inscrire ou convertir vos titres Interparfums au nominatif administré, vous devez en faire la demande auprès de votre intermédiaire financier. Votre teneur de compte est toujours l'intermédiaire financier. Celui-ci communique les informations relatives à vos avoirs auprès de CIC Market Solutions afin que vous soyez connu(e) de la société.

Avantages

- Une information personnalisée : envoi par la société de la convocation à l'Assemblée générale, et de toute information concernant les opérations sur titre.
- Accès facilité à l'Assemblée générale : aucune formalité préalable de blocage des titres et, sur demande, envoi de la carte d'admission.
- Droit de vote double en Assemblée générale après trois ans de détention.

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Karine Marty

Tél. : +33 (0)1 53 77 00 00
E-mail : info@interparfums.fr
Site Internet : www.interparfums.fr

Vous pouvez télécharger cette lettre aux actionnaires et l'ensemble des documents de la société directement sur notre site Internet www.interparfums.fr/publications

Données personnelles : dans le cadre de l'étude de l'actionnariat Interparfums et de l'envoi de la lettre aux actionnaires, Interparfums traite des données personnelles vous concernant. Vous disposez notamment d'un droit d'accès et d'effacement. Vous pouvez trouver de plus amples informations sur le traitement des données personnelles et sur vos droits sur le site <https://www.interparfums.fr> dans la rubrique « Politique de confidentialité ».

Ce document a été imprimé par un imprimeur diplômé Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Création et réalisation : Agence Marc Praquin